Comment protéger le Campagnol amphibie

Depuis le 15 septembre 2012, le Campagnol amphibie est strictement protégé. A chacun d'agir pour protéger cet animal :

Les gestionnaires des réseaux hydrauliques veilleront à conserver et favoriser les bordures végétales et les berges en pente douce.

- Éviter les techniques radicales d'entretien des berges, tels que les broyages systématiques. Il est rappelé que le désherbage chimique est interdit à moins de 5 mètres des bords de l'eau.
- Lors des actions de curage, ne pas enlever les touffes de végétation (touradons) qui se trouvent dans l'eau, et ne pas lisser ni décaper les berges avec le godet de la pelleteuse.

L'habitat à privilégier doit être constitué par des linéaires de plantes herbacées hautes ayant une largeur d'un mètre, en alternance avec des zones buissonnantes.



Les piégeurs doivent relâcher cette espèce protégée.

- Le piégeage doit être réalisé de façon responsable, en respectant la biodiversité.
- Les piègeurs peuvent acquérir les connaissances nécessaires auprès des Fédérations Départementales des Chasseurs qui dispensent gratuitement le brevet national de piégeur agréé.

Renseignez-vous auprès de votre Fédération :







Préserver le Campagnol amphibie : une action collective!

Si vous pensez avoir observé le Campagnol amphibie ou des indices de sa présence, vos renseignements peuvent nous aider à mieux connaître sa répartition dans le Marais poitevin.

Données de présence du Campagnol amphibie Arvicola sapidus (Miller, 1908) dans le Marais poitevin de 1983 à 2013 (Observatoire du Patrimoine Naturel



Comment nous contacter?

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2 rue de l'Église - 79510 COULON tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41

 $\pmb{\mathsf{E}\text{-}\mathsf{mail}:\mathsf{correspondance@parc\text{-}marais\text{-}poitevin.fr}}\\$

www.parc-marais-poitevin.fr



















Le Campagnol amphibie, mieux le connaître pour mieux le protéger





Le Campagnol amphibie, aussi appelé rat d'eau, mesure une vingtaine de centimètres et pèse 200 g environ. Il est de couleur brune à brun foncé sur le dessus, et brun clair sur le dessous. Dans la nature ou lorsqu'il nage, il apparaît de couleur très foncée à noire.

Carte d'identité :



Ce rongeur est actif de jour comme de nuit. Aussi à l'aise dans l'eau que sur terre, il creuse son terrier dans les berges. Il se nourrit de joncs, de roseaux, des graminées des berges, etc.

Espèce autochtone (d'origine locale) et protégée, le Campagnol amphibie ne crée pas de dégâts, ni aux berges, ni aux cultures. Il fait partie de notre diversité biologique.

Le Campagnol amphibie (Arvicola sapidus)



Indices de présence :

Les terriers sont creusés dans la berge, toujours à proximité de l'eau. Un nid d'herbes aménage la chambre intérieure.



Crottie



Restes de repas

On peut également retrouver des nids aménagés dans une touffe de végétation de berge.

L'animal dépose ses crottes sur des petits emplacements (pierres, touffes d'herbe...) appelés crottiers.

Le Campagnol amphibie aime amasser sa nourriture en lieux sûrs, souvent sous la végétation, pour la consommer ensuite en toute tranquillité. Les restes des repas, constitués de brins grignotés, ne sont pas toujours faciles à découvrir.

Pourquoi est-il en danger?

Alors qu'il fait partie de notre petite faune locale et qu'il ne crée aucun dégât aux berges et aux cultures, le Campagnol amphibie est victime de destructions :

 Destruction de son habitat. Les plantes de bords de berges (hélophytes) disparaissent sous les traitements herbicides abusifs, les techniques artificialisées de renforcement de berges ou encore les rectifications excessives des bordures des voies d'eau.



Plus globalement, toute gestion brutale des berges fait disparaître l'habitat du Campagnol amphibie.

 Destruction directe quand il est confondu avec un jeune Rat musqué ou un jeune Rat surmulot et tué par un piégeur insuffisamment formé.



